

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Achat

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, économie et gestion

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Créée en 2008, la licence professionnelle (LP) *Commerce, spécialité Achat*, est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Angers. Elle vise la formation d'acheteurs pouvant intégrer des entreprises privées ou des établissements publics.

Elle se présente comme une poursuite d'études professionnelle notamment pour les diplômés de niveau bac+2 commercial cherchant une orientation plus spécialisée. Elle est également présentée comme une réponse aux difficultés de recrutement des entreprises de la région faute de candidatures suffisantes et/ou mal adaptées aux profils de postes considérés : acheteur, responsable adjoint des achats, coordinateur des achats.

La formation est proposée en alternance par le biais exclusif de contrats de professionnalisation. Elle intègre un seul parcours. Elle se décompose en sept unités d'enseignement structurées de manière à appréhender les grandes compétences exigées dans les métiers de l'achat professionnel : l'exploitation et le partage des informations concernant les achats ; la communication et la négociation avec les services internes et les prestataires externes ; l'organisation et le management de l'activité d'achat, la gestion des flux liés aux approvisionnements et la maîtrise de la réglementation relative à l'achat public.

Synthèse de l'évaluation

Après plus de sept ans d'existence, la licence professionnelle *Commerce, spécialité Achat*, est bien ancrée dans l'offre de formation de l'Établissement. Son attractivité auprès des étudiants est forte avec, en moyenne, 180 à 200 candidatures reçues. Son taux de pression avoisine huit candidats pour une place. Le bassin de recrutement est très majoritairement issu du Grand Ouest. Les candidats admis sont pour l'essentiel diplômés de Brevets de technicien supérieur (BTS) et ensuite de Diplômes universitaires de technologie (DUT). Le public de deuxième année de licence générale (L2) est absent. La formation ne semble pas bénéficier d'une politique de recrutement bien identifiée à destination de ce public.

Le programme pédagogique est articulé autour de sept unités d'enseignement (UE). Les cinq premières sont théoriques avec un volume horaire de 450h. Elles portent sur la communication, la négociation, le management et la réglementation. Les deux autres sont professionnelles et regroupent la dimension projet et les périodes en entreprise. La construction est cohérente et bien déclinée en compétences, le volume réservé au projet tuteuré (150h) est relativement conséquent. L'équipe pédagogique est composée de seize professionnels aux profils divers et quatre enseignants, ces derniers n'assurant que 22 % des heures pédagogiques. Ce niveau d'engagement des universitaires est certainement insuffisant d'autant plus que l'implication des enseignants-chercheurs se limite à l'intervention d'un seul maître de conférences. Le pilotage et l'animation de la formation sont fortement liés à ce seul enseignant-chercheur impliqué. Il importe de corriger cela pour assurer une plus forte présence de la recherche. Il est signalé un conseil de perfectionnement et un comité de pilotage, tous deux à réunion annuelle. Mais l'absence de comptes rendus de réunions de ces organes ne facilite pas le décryptage de leur importance dans l'animation du diplôme.

La formation est proposée en alternance et exclusivement en contrat de professionnalisation. Les semaines programmées en entreprise sont découpées en quatre phases avec des périodes de plus en plus importantes pour renforcer l'autonomie et la prise de responsabilité. Les conditions de formation sont favorables avec un groupe d'apprenants ne dépassant pas le plus souvent 25 étudiants. Les approches pédagogiques mobilisées sont variées (cours, TD-Travaux dirigés, mise en situation, projet thématique), mais le recours au numérique est réduit aux dépôts de contenus de modules sur la plateforme Moodle. Ce niveau d'utilisation est très insuffisant pour une formation se déroulant en alternance où le recours au numérique peut être mobilisé au bénéfice d'une « proximité pédagogique à distance » à travers un suivi virtuel par exemple du public.

La poursuite d'études en master est élevée (15 sur 25 étudiants en 2014 par exemple), même si elle se réalise le plus souvent dans le cadre de contrats de professionnalisation. L'insertion professionnelle à moyen terme semble satisfaisante. L'enquête nationale à 30 mois permet de relever un taux d'insertion à 100 % mais pour un nombre de répondants relativement faible (10 sur 24 en 2014 par exemple). Une employabilité qui donc se renforce avec le temps mais que les enquêtes par questionnaires ne permettent pas de cerner totalement faute d'un taux de réponse plus exhaustif. Pour un suivi plus qualitatif et complet il conviendrait d'activer les réseaux sociaux et de rendre pérenne la création de l'association des anciens diplômés.

Points forts :

La formation présente un bilan très favorable avec un taux d'attractivité important, un taux de réussite proche de 100 % et une employabilité élevée. Elle bénéficie d'un déploiement professionnalisant confirmé aussi bien par la forte implication des professionnels dans les enseignements, la généralisation des contrats de professionnalisation et la mise en place d'un livret de suivi.

Points faibles :

La faiblesse criante du diplôme réside dans le manque d'engagement des enseignants et particulièrement des enseignants-chercheurs dans la formation. Elle concerne également la place marginale accordée au numérique. La poursuite d'études est élevée même si elle se vérifie le plus souvent en contrat de professionnalisation.

Recommandations :

Il conviendrait de remodeler la composition de l'équipe pédagogique en impliquant plus d'universitaires et d'enseignants chercheurs dans la formation. Il serait utile de renforcer le recours au numérique dans les enseignements et surtout dans le suivi des alternants par le biais par exemple d'un livret virtuel pouvant dynamiser les échanges et le tutorat. Il importe enfin suivre avec vigilance le taux de poursuite des études en master.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les étudiants sont formés dans l'optique d'intégrer la fonction achat des entreprises privées ou des organismes publics. Les métiers visés sont principalement : acheteur junior, acheteur, responsable adjoint des achats, coordinateur des achats, responsable de la commande publique, etc. La perspective est d'aboutir plus tard à des responsabilités supérieures : acheteur senior, acheteur marketing, responsable ou directeur des achats.</p> <p>La formation et les UE sont plutôt en bonne adéquation avec ces objectifs avec une acquisition des compétences liée à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'exploitation et le partage des informations concernant les achats ; • la communication et la négociation en interne et en externe ; • l'organisation et le management de l'activité d'achat ; • l'organisation et le management de la gestion des flux ; • la maîtrise de la réglementation relative à l'achat public. <p>Le programme est structuré en sept UE décomposées en modules. La présence d'un syllabus détaillé participe à la clarification de ce découpage.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'ancrage de la formation dans son territoire régional est bien réel. La licence répond à un besoin de recrutement des entreprises partenaires, dans le domaine des achats, souvent rendu difficile faute de candidatures suffisantes et/ou mal adaptées aux profils de postes considérés.</p> <p>La formation se présente également comme une poursuite d'études professionnelle aux diplômés angevins cherchant une orientation plus spécialisée. Elle permet aux jeunes de poursuivre leur parcours académique et professionnel régionalement, tout en donnant une nouvelle dynamique aux études de commercialisation de niveau Bac+2.</p>

	<p>En termes concurrentiel, deux formations équivalentes ou proches se sont développées ces dernières années à Saint-Nazaire et à Bordeaux. Pour autant, cette évolution ne semble pas présenter un impact majeur. La baisse des candidatures observées sur l'année 2012-2013 s'est rapidement estompée.</p>
Equipe pédagogique	<p>Le collectif d'intervenants dans la formation est composé de quatre enseignants et de seize professionnels. Ces intervenants professionnels aux profils divers et complémentaires (cadres acheteurs du privé, acheteurs d'organismes publics, un responsable logistique, un avocat et quelques consultants) contribuent à la professionnalisation du diplôme en assurant 78 % des heures. Cette présence est d'autant plus pertinente qu'elle est centrée sur le cœur de métier de la formation. Les enseignants assurent 22 % des heures pédagogiques, ce qui est faible.</p> <p>Par ailleurs, il est à regretter la quasi-absence d'enseignants-chercheurs (EC) dans la formation. Seul un maître de conférences intervient dans la formation et assure en même temps la responsabilité du diplôme et l'animation de l'équipe pédagogique. Deux réunions structurent cette animation à travers les réunions annuelles du comité du pilotage et du conseil de perfectionnement.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs de la formation se situent le plus souvent autour de 25 étudiants, correspondant à l'effectif maximal objectif. Sur les années 2013 et 2014, un effectif plus important est constaté à l'occasion de la signature d'une convention de formation avec L'AFPI (Association de formation professionnelle de l'industrie) Pays de la Loire, membre du réseau Pôle formation des industries technologiques, qui a permis l'intégration de sept étudiants supplémentaires.</p> <p>Le taux de réussite est de 100 % sur les trois dernières années, abstraction faite en deux ans de trois échecs d'étudiants émanant de l'AFPI.</p> <p>L'enquête d'insertion à la sortie du diplôme réalisée lors des soutenances de fin d'année permet de constater un taux d'embauche variant entre 52 % et 80 % des diplômés. Une insertion quasi-immédiate tant sous la forme d'une embauche classique que sous la forme d'une alternance pour développer des compétences et la spécialisation d'un collaborateur connu depuis une année d'alternance.</p> <p>A relever une tendance à la hausse du nombre d'étudiants embauchés en alternance post licence qui totalise sur la dernière promotion 15 diplômés sur 25. Cette poursuite d'études en master est recherchée pour développer des compétences et la spécialisation de collaborateurs intégrés dans l'entreprise après leur année de formation en licence professionnelle.</p> <p>Les enquêtes à 10 mois et à 30 mois suggèrent des taux d'insertion de 90 % et 100 % respectivement dans le domaine des achats en général. Il est cité surtout des postes aux achats mais il serait utile de vérifier plus finement les types d'emploi occupés car il peut y avoir différents postes au service achat.</p> <p>En général, les taux de retour des enquêtes ne permettent pas une analyse exhaustive.</p>

Place de la recherche	<p>La place de la recherche dans le cursus est faible. Certes, la formation est pilotée par un EC, mais le lien se réduit à l'invitation des étudiants à participer aux journées scientifiques organisées sur le site angevin lorsque les thèmes correspondent aux attendus de la formation.</p> <p>Cela ne semble pas décalé pour une licence professionnelle orientée vers l'opérationnel.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation de la formation est encadrée par de nombreux dispositifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un déploiement de la formation par le biais de contrats de professionnalisation : 34 semaines de présence alternée en entreprise sont programmées avec une prise de responsabilité et d'autonomie progressive. - Un engagement soutenu des professionnels à toutes les étapes : entretiens de recrutement, interventions pédagogiques, conception et ajustement des modules, tutorat en entreprise, jurys, conseil de perfectionnement et conseil de pilotage.

	<ul style="list-style-type: none"> - Une rencontre thématique annuelle organisée par les étudiants et supposant la participation de nombreux acteurs du domaine. - Un tutorat individuel au bénéfice aussi bien du projet tuteuré que du projet professionnel personnel d'étudiant. Un entretien individuel est réalisé avec chacun des étudiants lors de chaque retour à l'IUT suivant les quatre périodes en entreprise. - Des missions terrains et en rapport avec les besoins des entreprises d'accueil dans le cadre de l'alternance. - Une fiche RNCP (Répertoire national des compétences professionnelles) qui identifie suffisamment les débouchés visés ainsi que les perspectives d'évolution. <p>La dimension professionnalisation semble bénéficier d'une prise en charge très satisfaisante.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet tuteuré est conduit dans le cadre d'un travail de groupe de quatre à cinq étudiants. Il relève d'une pédagogie active permettant de traiter des problématiques en rapport avec la fonction achat. Pour cela, un temps de travail très conséquent (150 heures) est prévu en dehors des enseignements.</p> <p>L'évaluation du projet tuteuré est faite par le responsable de la formation en lien avec les enseignants et/ou professionnels intervenants. Elle est basée sur un rapport écrit et une présentation orale.</p> <p>Le dispositif stage est adapté au rythme de l'alternance avec une mission validée par le responsable de la formation. Un double tutorat (enseignant et professionnel) est mis en place tout au long de la formation. Les semaines passées en entreprise sont découpées en quatre périodes et pour chacune il est construit une fiche d'évaluation. La séquence projet et stage bénéficie au total d'un procédé d'évaluation ajustée (24 ECTS-European credits transfer system) avec une prise de responsabilité de plus en plus importante et en s'appuyant sur un rapport écrit et une soutenance orale devant un jury composé de professionnels et d'enseignants.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est limitée si on considère que l'activité achat est de plus en plus ouverte à l'international.</p> <p>On note toutefois la présence d'un enseignement de langue anglaise. Cela représente environ 10 % des heures de formations (42 heures).</p> <p>Tous les étudiants passent le Test of English for international communication (TOEIC). Cela doit permettre aux étudiants de certifier leur niveau d'anglais sur le marché du travail.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'attractivité de la formation reste forte avec près de 200 dossiers de candidatures reçus par an. Le taux de pression avoisine près de huit candidats pour une place.</p> <p>Le bassin de recrutement est très majoritairement issu du Grand Ouest. Les candidats admis sont pour l'essentiel diplômés de BTS et accessoirement de DUT. Le public de L2 est absent.</p> <p>Le double tutorat (maître d'apprentissage et tuteur enseignant) dont bénéficie chaque étudiant permet un suivi régulier aussi bien d'un point de vue pédagogique que professionnel.</p> <p>Le responsable de la formation est le référent des étudiants. Lors de la rentrée et lors de chaque retour d'une période passée en entreprise, un point individuel est réalisé par le responsable de la formation.</p> <p>Une réunion des représentants des entreprises ayant embauché les étudiants alternants est réalisée lors de la première période à l'IUT pour bien caler les attentes en termes de formation universitaire et les besoins des entreprises.</p> <p>L'attractivité de la formation la met dans des conditions de recrutement favorables mais cela ne doit pas l'exempter d'une politique formelle et délibérée à destination du public de L2.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est proposée en présentiel en alternance par le biais exclusif de contrat de professionnalisation. Les conditions de formation sont favorables avec un groupe d'apprenant ne dépassant pas le plus souvent 25 étudiants. La VAE (Validation des acquis de l'expérience) est ouverte avec un nombre de dossiers de candidatures en augmentation.</p>

	<p>Paradoxalement, le taux de réussite finale en VAE est faible. Un effort de communication est à envisager afin d'éviter de se retrouver avec beaucoup de dossiers non recevables.</p> <p>Le recours au numérique est sommaire. La plateforme Moodle de l'Université d'Angers est partiellement utilisée comme outil de dépôts de documents de cours, par des enseignants comme par des professionnels de la formation. Le renforcement de la place du numérique dans la formation est à recommander.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes aux exigences d'une licence professionnelle.</p> <p>Le contrôle continu est adopté pour l'essentiel des enseignements et modules. Le dossier n'explique pas les exceptions éventuelles.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Un livret de l'alternant est mis en place. Il intègre un syllabus détaillé de la formation en identifiant les compétences associées à chaque module.</p> <p>Pour les périodes en entreprises, des fiches d'évaluation sont introduites, mais plus en termes d'attitudes à développer qu'en termes de compétences à atteindre. Il serait intéressant de noter dans un tableau récapitulatif les compétences acquises par l'étudiant à l'aide de son tuteur, de valoriser lors du vécu en entreprise les réalisations concrètes validant ces compétences aux différentes périodes.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés s'appuie sur les dispositifs classiques déployés par le ministère et l'Etablissement (enquête à 30 mois et enquête à 16 mois). Les taux de réponse à ces enquêtes sont identifiés généralement comme faibles.</p> <p>Un autre système de suivi est mis en place par le responsable de la formation en interrogeant les futurs diplômés lors des soutenances de fin d'études. Cette approche affiche un taux de réponse de 100 % mais ne laisse pas suffisamment de temps pour intégrer l'impact du diplôme sur l'employabilité de tous les étudiants.</p> <p>Il ne semble pas que les résultats de ce suivi aient été exploités comme base d'amélioration continue de la formation.</p> <p>Il y a lieu de préciser que sans une association des anciens élèves et s'il n'y pas de suivi et activation des réseaux sociaux il sera difficile de suivre dans le temps les anciens diplômés.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>La formation est supervisée par un conseil de perfectionnement créé dans les termes prévus par la Commission de la formation et de la vie étudiante (CFVU) de l'établissement en accord avec le cadre ministériel.</p> <p>Un comité de pilotage est également introduit. Il associe le responsable de la formation, des intervenants pédagogiques et des professionnels.</p> <p>Il importe de remarquer que l'absence de comptes rendus de réunions des Conseils de perfectionnement et de pilotage ne facilite pas le décryptage du rôle de ces organes dans le pilotage de la formation.</p> <p>L'évaluation de la formation par les étudiants est réalisée sous la forme d'un questionnaire transmis par les services administratifs de l'Université d'Angers. Le taux de retour est faible. Le déploiement de cette action de manière mécanique et sans l'appui du responsable de la formation est de nature à expliquer le taux de retour observé.</p> <p>L'évaluation de la formation est également faite par le responsable de la formation à travers l'évaluation de tous les modules enseignés. La synthèse de ces évaluations est présentée par le responsable de la formation lors des conseils de perfectionnement.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Droit, économie et gestion
Type (Licence, LP, Master)	LP
Intitulé du diplôme	ACHAT
Responsable de la formation	David RULENCE

Synthèse de l'évaluation

Recommandations	
Observations	<p>Le nombre limité d'enseignant-chercheurs en Sciences de Gestion dans le département Techniques de commercialisation (1 seul MCF, le responsable de la formation) ; le fait que les autres E-C de l'IUT en lien avec la formation soient quasiment tous en limite de leurs possibilités d'heures complémentaires voire en dépassement avec dérogation ; et enfin le contexte de surcharges horaires fortes et de sous dotation en postes chroniques au sein de l'Université d'Angers pour les enseignants-chercheurs en Droit, Economie et Gestion ne permet pas d'espérer améliorer la situation du nombre d'E-C dans la formation rapidement et fortement.</p> <p>La place du numérique avec la mise en place d'un Livret électronique devrait permettre d'améliorer la « proximité pédagogique à distance ». Cela ne saurait en aucun cas remplacer l'aspect relationnel direct (rencontre, échange téléphoniques, mail) entre le responsable de la formation, les tuteurs et les entreprises. Relationnel direct qui est l'une des bases du succès de la formation.</p>

Analyse

Equipe pédagogique	
Observations	<p>Le département Techniques de Commercialisation ne comprend actuellement qu'un seul enseignant-chercheur en sciences de gestion (le responsable de la formation). Les autres enseignants-chercheurs en sciences de gestion de l'IUT ainsi que les enseignants-chercheurs de l'IUT dans les autres sections pouvant intervenir dans la formation sont quasiment tous à la limite de leurs possibilités d'heures complémentaires voire en dépassement avec dérogation. Il est donc très difficile de trouver des ressources internes à l'IUT autres que celle du responsable de la formation.</p> <p>Les sollicitations auprès de collègues enseignants-chercheurs (principalement dans le domaine de la gestion lié au besoin de la formation) se sont confrontées à la spécificité des besoins liés à l'achat et à la faible possibilité de réaliser des heures d'interventions dans un contexte de surcharges horaires fortes et de sous dotation en postes chroniques au sein de l'Université d'Angers pour les enseignants-chercheurs en Droit, Economie et Gestion.</p>

Place de l'international	
Observations	Depuis le dépôt du dossier d'évaluation de la formation le nombre d'heure de formation concernant les matières professionnelles données en anglais a augmenté pour atteindre

	environ 50 h. Cela concerne les enseignements suivants : dimension internationale des achats, la fonction achat, analyse fonctionnelle et de la valeur, approche marketing des achats et marketing des fournisseurs. L'objectif est d'augmenter progressivement les enseignements donnés en anglais.
--	--

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Observations	Concernant une information auprès des publics L2, la formation est systématiquement présente aux portes ouvertes de l'Université, aux différents forums où l'Université/IUT est présent (Calep, Studyrama...) et régulièrement une présentation est faite lors de la rentrée des deuxièmes années de Licences Sciences Economiques et de Gestion. Malgré cela ne nombre de dossiers déposés reste très faible.
--------------	--

Modalités d'enseignement, place du numérique

Observations	<p>Concernant les VAE : la nouvelle dénomination de la licence professionnelle « Gestion des achats et des approvisionnements » devrait permettre d'améliorer la compréhension des candidats à la VAE. En effet la dénomination actuelle met l'accent sur le mot Commerce et ensuite seulement sur le mot achat (mention Commerce, spécialité achat).</p> <p>L'IUT est en train de travailler sur l'acquisition prochaine d'un Livret électronique de l'alternant ce qui permettra ainsi d'améliorer le recours au numérique et le lien entre entreprise et la formation.</p> <p>Aujourd'hui la majorité des cours sont accessibles via la plateforme Moodle. Les notes sont accessibles individuellement par la voie du numérique et tous les mémoires (sauf en cas de mémoire Confidentiel) sont accessibles via la plateforme Dune de l'Université d'Angers.</p>
--------------	---

Suivi de l'acquisition des compétences

Observations	L'Université d'Angers est actuellement en train de mettre en place un référentiel des compétences associées aux modules de formations et des périodes en entreprises (finalisation prévue en juin 2016). Cela sera intégré au livret de l'alternant pour la rentrée 2016.
--------------	---

Suivi des diplômés

Observations	<p>Le suivi mis en place par le responsable de la formation est bien évidemment exploité lors des conseils de perfectionnement et conseils pédagogiques.</p> <p>Concernant une association des anciens élèves, la formation se faisant sur 1 an seulement et par alternance (18 semaines de présences sur le site de l'IUT en tout) cela semble difficile de mettre en place une association de ce type. Les compétences du responsable de formation sont limitées concernant les réseaux sociaux mais des formations à l'Université d'Angers seront sans doute prévues pour améliorer la relation avec les alumni.</p>
--------------	---

Conseil de perfectionnement Procédures d'autoévaluation

Observations	Il est à noter que d'autres évaluations de la formation existent en plus de du questionnaire transmis par les services administratifs. Premièrement à chaque fin de période à l'IUT le responsable de formation interroge sur la période de cours et à chaque retour à l'IUT une prise d'information individuelle est faite sur la période entreprise (avec prise de connaissance du livret de l'alternant). Deuxièmement, un questionnaire est transmis aux étudiants préalablement au conseil de perfectionnement dont la synthèse sera faite par les délégués lors de ce Conseil. Enfin un questionnaire est réalisé par le responsable de la formation lors de la soutenance des mémoires de fin d'année en même temps que l'enquête sur la poursuite après formation.
--------------	--

Christian ROBLEDO
Président de l'Université d'ANGERS

